



Photos : © SOS Grand Bleu.

ACTUALITÉS

Échouages de ziphius

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Rapport d'activités 2017

Sommaire

- 2 Editorial
- 3 Billet d'humeur
- 5 Assemblée Générale
- 9 Une vie consacrée à la Grande Bleue
- 10 Le coin des marins : la voile latine du Santo Sospir**
- 11 SOS Grand Bleu zoom**
Patrice Garziglia
Laura Ceyrac - « OCEAN IS MY HOME »
Hommages à Nicole Aussedat et Brian Rowbottom
A la rencontre de la Méditerranée
Echouages de Ziphuis
- 15 Agenda 2018**
- 16 Bulletin d'Adhésion Boutique SOS Grand Bleu**

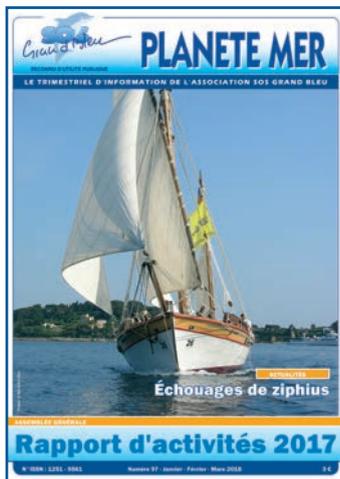


Photo : © SOS Grand Bleu.



PLANETE MER n°97

Edité par
SOS Grand Bleu
association loi 1901 reconnue d'utilité publique
décret du 10 janvier 2005
n°INTA 05 00005 D

BP n°29
06239 Saint-Jean-Cap-Ferrat
Tél. : 04 93 76 17 61

Site web : www.sosgrandbleu.asso.fr
E-mail : gb@sosgrandbleu.asso.fr

Editorial



Ce premier trimestre 2018 marque un tournant majeur pour notre association : Jean-Pierre Sidois, membre "historique" et fondateur de notre association, a décidé de cesser ses fonctions après 29 ans de bénévolat en tant que directeur, trésorier et animateur de SOS Grand Bleu. Soyez rassurés : sa passion reste intacte mais Jean-Pierre a décidé de s'accorder un repos bien mérité après tant d'années d'engagement et de dévouement.

Bien sûr, il gardera toujours un œil bienveillant sur l'association, mais il a choisi de partager désormais son temps entre notre belle presqu'île du Cap Ferrat et un autre paradis de nature dont il est tombé amoureux dans l'Océan Indien. Comment le remercier ? Pendant tant d'années Jean-Pierre a été au cœur de tous les temps forts, de toutes les avancées, de tous les combats de SOS Grand Bleu. Dans la gestion associative comme dans l'action militante, avec la création du Sanctuaire Pelagos, la bataille victorieuse contre les filets dérivants, le blocage de plusieurs projets de delphinariums, la lutte contre la surpêche, la création du Musée des coquillages, la mise en œuvre résolue de notre démarche éducative et de nos classes de mer grâce à notre navire-école Santo Sospir, sans oublier nos innombrables ateliers et stands sur la protection de la biodiversité marine méditerranéenne et notamment des cétacés au large de nos côtes.

Personnellement, c'est Jean-Pierre Sidois qui m'a recrutée au sein de SOS Grand Bleu il y a dix-sept ans en tant que "Chargée de mission". Il m'a fait confiance et m'a permis de progresser avec cette polyvalence qui fait la richesse de la vie associative. À présent, à l'occasion du départ de Jean-Pierre, notre Conseil d'administration a décidé à l'unanimité de me confier la fonction de Directrice de l'association. J'en suis honorée et je mettrai toute ma passion et mon énergie au service de cette nouvelle responsabilité dans la réussite de nos activités scientifiques, juridiques, éducatives et humanitaires.

Parallèlement, notre Conseil d'administration vient de s'élargir en cooptant six nouveaux membres. Des personnes compétentes chacune dans leur domaine, motivées et actives, qui contribueront, j'en suis sûre, à la poursuite de la voie que nous nous sommes tracée : la défense de la vie marine sous toutes ses formes.

Lors de notre Assemblée générale du 16 mars, nos adhérents ont validé à l'unanimité la nomination de ces nouveaux administrateurs. SOS Grand Bleu confirme ainsi son attachement à la belle devise que nous devons à Jean-Pierre Sidois : "Action – Éducation – Protection".

Vous trouverez dans ce numéro un résumé du rapport moral et du rapport financier 2017, validés en Assemblée générale.

Bien à vous, en Grand Bleu,

Murielle Oriol, Directrice de SOS Grand Bleu.



Pensez à faire adhérer vos amis pour l'année 2018 à l'aide du bulletin page 15. Nous vous rappelons que 66% des dons sont déductibles des impôts dans la limite de 20% de votre revenu imposable. C'est-à-dire que lorsque vous donnez 50 €, vous ne sortez de votre poche que 17 €.

Directeur de la publication
Michel Bo

Rédacteur en chef
Christian Gilabert

Date de parution
avril 2018

Création Graphique
A. Andrejko - Zanka-design.com

Imprimé sur papier recyclé par
Fac Copies
17 av. des Diabls Bleus - Nice (06)

Crédits Photos
SOS Grand Bleu sauf autre mention

Dépôt légal : mars 2018
N° ISSN 1251-9561

Commission Paritaire: 75483

Billet d'humeur

Droit animalier

Une intéressante **conférence-débat sur le droit animalier** a été organisée le 8 février dernier à la faculté de droit de Nice par l'Association pour le Développement du Droit Animalier (ADDA), avec pour thème «**L'animal peut-il être considéré comme une personne ?**». Cette séance a attiré un public nombreux, étudiants, avocats, magistrats et auditeurs libres.

Christian Gilabert et Pascale Martinat, administrateurs de SOS Grand Bleu, y ont participé. Voici leur compte-rendu (leurs réflexions et interventions figurent en bleu dans le texte).

Nous le savons bien à SOS Grand Bleu : notre droit protège encore fort mal les animaux. Qu'il s'agisse de nos animaux de compagnie ou de travail, des animaux d'élevage, ou encore des animaux sauvages dans leur milieu naturel ou détenus en captivité. À ce titre, on pense notamment à certains animaux de cirque ou de zoo, et pour ce qui nous concerne plus particulièrement, aux dauphins captifs dans les delphinariums.

Régulièrement cependant, des faits de mauvais traitements ou de sévices aux animaux sont mis en lumière, dénoncés par des personnes ou des associations, et dans les cas les plus graves et les plus flagrants, les tribunaux prononcent des condamnations sur la base du Code Pénal. Depuis quelques années il semble que la prise de conscience progresse face à ces problèmes, et la question du statut juridique de l'animal se pose de plus en plus clairement. Des considérations à la fois scientifiques, philosophiques, éthiques et économiques interfèrent ou se superposent, mais en arrière-plan revient la question cruciale : « **L'animal peut-il être considéré comme une personne ?** »

Christian Razeau, Secrétaire Général de l'ADDA et membre fondateur du Collectif Animalier du 06, a ouvert la séance en présentant les trois parties du programme et les trois intervenants :

■ **1^{ère} partie** : L'animal est-il une personne ? par Gabriel Gandolfo, maître de conférences en neurosciences à la faculté des sciences de l'université de Nice Sophia Antipolis.

■ **2^{ème} partie** : Quelle peut être la place de l'animal dans la médiation avec les humains ? par Chantal Jamet, présidente de l'association AMI, Alternative de Médiateurs Indépendants.

■ **3^{ème} partie** : La place du droit : du bon usage des textes en vigueur pour défendre un animal ? par Maître Jessica Dalmasso, avocate au Barreau de Nice et présidente de l'ADDA.

* * *

■ **1^{ère} partie** : "L'animal est-il une personne ?

Le professeur Gandolfo a développé ce thème en faisant un exposé particulièrement érudit sur l'évolution du statut accordé à l'animal à travers les âges et les civilisations. La démarcation que l'Homme a opérée dans sa pensée par rapport aux animaux remonte à l'Antiquité. Aristote (350 avant JC) concevait une hiérarchie du Vivant avec trois sortes d'âmes : la plante n'est capable de se nourrir et de se reproduire que parce qu'elle est douée d'une âme végétative, l'animal doit sa faculté de sentir grâce à son âme sensitive, mais seul l'être humain possède une âme à la fois existentielle et morale, ce phénomène étant dû à sa pensée et à l'usage d'un langage articulé complexe. Le professeur Gandolfo pose ainsi d'emblée la notion de "spécisme" : une conception selon laquelle l'homme en tant qu'espèce occupe une place à part dans le règne animal.

Un peu plus tard, c'est avec la religion chrétienne que la démarcation entre l'homme et l'animal est très nettement tracée. La Bible dit clairement que Dieu a placé l'homme à la tête de la création, et dans la Genèse (v. 1-28), Dieu commande à l'Homme d'assujettir la Terre et de dominer tous les animaux.

Au 17^{ème} siècle, Descartes va encore plus loin dans la démarcation entre l'Homme et l'animal en réduisant les animaux à des sortes de "machines" dont l'existence se résume à des principes mécaniques et physiques : les animaux ne sont pas conscients, donc ils ne pensent ni ne souffrent. Ainsi Descartes invite les hommes à «*se rendre comme maîtres et possesseurs de la nature*». Il convient ici de souligner à quel point l'influence du cartésianisme a marqué (et continue de marquer) nos systèmes de pensée occidentaux.

Le professeur Gandolfo s'est ensuite attaché à croiser plusieurs disciplines comme les neurosciences, la psychologie et l'éthologie pour tenter de définir la nature de l'animal. Individu, personne, ou objet ? Les exemples avancés par le conférencier ont nourri la réflexion mais il n'en a pas tiré de réponse simple. Il a évoqué différentes espèces animales capables d'utiliser des outils, de moduler leurs cris à la manière d'un langage signifiant, et même certains primates qui réussissent à "parler" via un clavier simplifié d'ordinateur.

Il a enfin largement exploré le concept crucial de "conscience de soi". Le petit humain au début de sa vie ne semble pas en être capable. Les réactions de certains animaux confrontés à leur image dans un miroir nous semblent être porteuses de sens, mais quand on dit que la ligne de partage entre l'humain et l'animal est d'avoir une conscience,

encore faudrait-il savoir de quoi on parle, car nous restons vraisemblablement prisonniers de notre raisonnement anthropocentré.

La phrase conclusive de notre intervenant scientifique nous a fortement interpellés : « *La conscience n'est pas la ligne de partage entre l'animal et l'humain, mais il est sûr que certains animaux méritent d'être élevés à la dignité de personne.* »

L'exposé étant ouvert au débat, nous sommes intervenus pour nous étonner que notre conférencier scientifique ait employé dans sa conclusion les mots "élevé" et "dignité". En effet, ces termes nous ont semblé porteurs d'un jugement de supériorité absolue de l'homme sur l'animal, et révélateurs d'une approche plus "dogmatique" que "scientifique". Dire que l'animal mérite d' "être élevé à la dignité" c'est implicitement le considérer comme "plus bas" et "indigne". Ainsi, même au sein des sciences, lui avons-nous demandé, serions-nous donc encore quelque part sous l'influence de la Genèse ? (...sourires dans la salle et réponse quelque peu embarrassée de notre conférencier...).

■ 2ème partie : Quelle peut être la place de l'animal dans la médiation avec les humains ?

Mme Chantal Jamet a fait un exposé présentant les différentes formes que la médiation animale peut prendre, de nos jours, notamment auprès de personnes en difficultés sociales, psychologiques ou médicales. Elle a évoqué des expériences positives menées en prison grâce à des chiens auprès de détenus se refusant à toute communication. Elle a évoqué également des animaux domestiques "médiateurs bienfaisants" dans différents contextes, notamment auprès d'enfants hospitalisés. Nous avons même vu (non sans étonnement !) un grand cheval entrer dans les chambres d'un établissement hébergeant des personnes en fin de vie ou atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Après tout, pourquoi pas ? Mais au fil des exemples, nous nous attendions à voir évoquer les "dauphins médiateurs" et ce qu'il est convenu d'appeler "la delphinothérapie". Ce qui fut fait...

Dans le débat qui a suivi, nous sommes bien sûr intervenus pour nous étonner que Mme Jamet, par ailleurs très "professionnelle" sur le sujet de la médiation animale, puisse évoquer sans la moindre réserve l'ignoble, l'abjecte "delphinothérapie" qui abuse de la détresse de parents d'enfants autistes, ou de personnes atteintes de maladies graves, tout en exploitant la captivité d'animaux marins dont la vie se résume à tourner lamentablement en rond dans un bassin (...applaudissements dans la salle de la part de plusieurs étudiants... et réponse quelque peu embarrassée de la conférencière qui a fait en quelque sorte "marche arrière" sur ce dernier exemple, pour le moins malvenu...).

■ 3ème partie : La place du droit : du bon usage des textes en vigueur pour défendre un animal ?

Maître Jessica Dalmasso, avocate au Barreau de Nice et nouvelle présidente de l'Association pour le Développement du Droit Animalier (ADDA) nous a gratifiés d'un brillant exposé sur la législation relative aux animaux. Un historique, tout d'abord, depuis les premiers textes qui ont permis l'incrimination des mauvais traitements (loi Grammont 1850), l'apparition du délit de cruauté en 1963, les apports de la loi de 1976 sur la protection de la nature, jusqu'à la loi du 16 février 2015 qui a introduit dans le code civil la notion d'animal « être vivant doué de sensibilité ».

En fait, cette dernière évolution a eu pour but d'harmoniser la définition de l'animal dans le Code Rural, le Code Pénal, et le Code Civil. Depuis plusieurs années, le Code Rural et le Code Pénal considéraient déjà l'animal comme un « être sensible », mais ce n'était pas le cas du Code Civil, pour lequel l'animal domestique n'était défini que comme un objet, sans autre précision, dans la catégorie des « biens matériels ». Avec cette loi de 2015 le Code Civil a été ainsi modifié : « Art. 515 14 : Les animaux sont des êtres vivants doués de sensibilité ». Une évolution que la plupart des associations de protection animale ont aussitôt salué comme une grande victoire... Mais en réalité, comme nous l'avions expliqué ici-même (Planète Mer n° 82), il s'agissait d'un écran de fumée habilement piloté par ceux qui n'ont pas intérêt à voir ce sujet évoluer ! En effet, comme n'a pas manqué de le souligner Maître Dalmasso, l'article 515-14 se prolonge par ces mots : « Sous réserve des lois qui les protègent, les animaux sont soumis au régime des biens corporels ». Notre conférencière a donc bien précisé que le statut juridique de l'animal dans le Code Civil n'a absolument pas changé : les animaux restent juridiquement « des biens », comme une chaise ou un immeuble ! En fait, un statut de l'animal qui ne serait plus celui des « biens corporels » aurait permis de remettre en cause l'usage qui en est fait dans les élevages, les animaleries, les laboratoires, les zoos, les cirques ou les arènes de corrida. Tous les animaux auraient été concernés, y compris les animaux sauvages lorsqu'ils sont la propriété d'une personne physique ou morale. Et du côté des delphinariums, nous y aurions vraisemblablement trouvé un levier pour (enfin !) démontrer leur incompatibilité avec le droit national et européen !

Saluons donc l'exposé particulièrement clair et lucide de Maître Jessica Dalmasso. Assurément, l'ADDA s'est donné une bonne présidente ! Nous sommes allés la complimenter au nom de notre association à la fin de la séance. Le droit et les animaux : que de progrès restent encore à accomplir !

Christian Gilabert et Pascale Martinat, administrateurs de SOS Grand Bleu

Rapport moral SOS Grand Bleu - Exercice 2017

L'assemblée générale de SOS Grand Bleu s'est tenue le 16 mars à Saint-Jean-Cap-Ferrat.

Notre Président Michel Bo a ouvert la séance en souhaitant la bienvenue aux adhérents venus nombreux pour prendre part à notre assemblée générale annuelle. Il a rappelé que cela fait maintenant vingt-neuf ans que SOS Grand Bleu agit concrètement pour la protection de la vie marine et notamment des cétacés, à la fois au niveau local, national et européen, avec de nombreux résultats obtenus grâce à un vaste mouvement de soutien et parfois d'efficaces actions en justice : interdiction totale des filets dérivants, interdiction de la pêche à la thonaille, empêchement de plusieurs projets de delphinariums en Europe, contribution à la création du Sanctuaire international Pelagos pour la protection des mammifères marins, et participation à sa gestion. Et dans le même temps, année après année, fidèle à sa devise « Action – Éducation – Protection », SOS Grand Bleu a sensibilisé des dizaines de milliers de personnes, enfants et adultes, à la protection du milieu marin.



*Le bureau de l'association.
De gauche à droite:
Gaud Chauvin, Secrétaire générale,
Jean-Pierre Sidois, Président d'honneur
et Michel Bo, Président-Trésorier.*

2017 : une année riche en événements ! Murielle Oriol et Christian Gilabert, administrateurs de l'association, ont ensuite présenté **le rapport moral retraçant l'ensemble de nos activités au cours de l'année écoulée**. Un diaporama et des extraits vidéo commentés en direct ont mis en lumière les temps forts de notre association.

♦ **Nos ateliers d'éducation à l'environnement marin ont connu un grand succès.** Ce fut d'abord un passionnant atelier « plancton », élaboré et dirigé à Saint-Jean-Cap-Ferrat par notre ami Olivier Heuleu, Directeur de l'École Départementale de la Mer qui a remporté un vif succès auprès de nos adhérents. Nous avons animé ensuite à Monaco un atelier pédagogique sur les échouages de cétacés au cours duquel nous avons pu expliquer aux nombreux participants la conduite à tenir en cas d'échouage de mammifères marins (vivants ou morts) sur nos côtes. À cet égard, Murielle Oriol en tant que chargée de mission à SOS Grand Bleu, a suivi en 2017 un stage technico-scientifique à l'issue duquel elle a obtenu son agrément au sein du Réseau National Échouages, ce qui lui permet désormais d'intervenir officiellement lors des échouages de cétacés et de participer aux autopsies.

♦ **De nombreuses rencontres avec le public ont connu un grand succès, notamment grâce à notre stand de sensibilisation.** À Nice mais aussi à Vence dans le cadre du « Festival de la biodiversité Grandeur Nature », puis à Beaulieu-sur-Mer, à Cap d'Ail, à Cannes, à Menton et à Villefranche-sur-Mer. Toutes ces animations, à terre ou à bord de notre navire-école Santo Sospir, ont permis aux scolaires mais aussi au grand public de découvrir les richesses marines du Sanctuaire Pelagos et les moyens de protéger cet inestimable patrimoine naturel.

♦ **De belles images et vidéos ont illustré la réussite de nos classes de mer avec les enfants.** Entre la mi-avril et la mi-novembre, nous avons accueilli à Saint-Jean-Cap-

Ferrat des enfants des écoles et des centres de loisirs, pour de belles sorties en mer à bord du Santo Sospir, et également pour des ateliers éducatifs à terre. Mais il est utile aussi que nous nous déplaçons dans les communes côtières de notre région. C'est ainsi que, pour la quatrième année consécutive, nous étions présents fin avril et début mai au port de Nice avec notre navire-école, dans le cadre du programme pédagogique « À l'école du développement durable » afin de sensibiliser les enfants des écoles primaires de la métropole Nice Côte d'Azur. En mai nous avons aussi, pour la première fois, passé quelques jours à Cannes avec notre navire, afin de faire découvrir la biodiversité marine de notre région aux écoliers cannois. Au cours de ces classes de mer, nos skippers-animateurs ont fait connaître aux scolaires la vaste étendue du Sanctuaire Pelagos, les cétacés qui y vivent et ils leur ont appris les gestes à adopter pour les préserver des activités humaines et de la pollution marine. C'est toujours un plaisir de voir que les enfants adhèrent fortement à nos objectifs. Ils ont reçu un diplôme qui en fait de véritables ambassadeurs de la vie marine. Ces sorties en mer ne durent que 2h30 et nous restons donc à faible distance de la côte, néanmoins certaines ont permis aux enfants de bénéficier de magnifiques observations de dauphins. Émerveillement et enthousiasme à bord !

♦ En septembre, au sein du Musée Océanographique de Monaco nous avons participé au colloque « Ensemble, pour réduire les déchets marins » organisé par les secrétariats de l'Accord RAMOGE et du Sanctuaire

Pelagos. L'objectif principal de l'Accord RAMOGE est de coordonner les actions de la France, de l'Italie et de la Principauté de Monaco en matière de préservation des eaux du littoral méditerranéen. Nos opérations de nettoyage des fonds marins ont été montrées comme un exemple dans le cadre de cette manifestation.

♦ **Comme chaque année au printemps et en automne, nous avons offert à nos adhérents deux sorties à bord du Santo Sospir.** L'occasion de se retrouver en mer dans une ambiance conviviale pour observer la faune marine au large de nos trois corniches et parler de nos actions en cours.

♦ **Nos « sorties nature » offertes à nos adhérents ont connu aussi un franc succès.** Pour la première fois, nous avons pu organiser une **visite du jardin botanique de la ville de Nice**, dont Jean-Michel Meuriot, botaniste, nous a fait apprécier les richesses. Pour la première fois également, nous avons eu le plaisir de recevoir Marc Bottin, botaniste, qui nous a fait découvrir **la flore du cap Ferrat**. Grâce à notre amie ornithologue, Gisèle Baudouin, nous avons reconduit, comme les années précédentes, une magnifique **sortie de découverte des oiseaux** sur le sentier d'interprétation de la pointe Saint Hospice. En juin, pour la première fois avec nos adhérents, nous avons découvert sous la conduite de Vincent Kulesza, naturaliste passionné, le **parc départemental de la Grande Corniche** sur les hauteurs d'Eze. Enfin, en novembre nous avons pu faire visiter à un groupe d'adhérents **l'usine d'incinération Sonitherm à Nice** : l'occasion d'apprendre comment nos déchets sont traités et deviennent aussi une source d'énergie pour le chauffage de logements et de l'hôpital Pasteur.

♦ **Le 22 juillet nous avons organisé notre grande opération estivale de nettoyage de la côte et des fonds marins.** Grâce à la mobilisation de cinquante plongeurs, d'une trentaine d'apnéistes et de nombreux bénévoles sur la plage, avec l'assistance de la municipalité de Saint-Jean-Cap-Ferrat et de nombreux partenaires, administrations, entreprises et associations, plus de 12 m3 de macro-déchets ont été retirés de la baie de l'Espalmador à Saint-Jean-Cap-Ferrat. La présence de nombreux médias a permis de relayer cet événement ainsi que nos messages de sensibilisation auprès d'un large public.



♦ Pour la huitième année consécutive **SOS Grand Bleu est intervenu au cours des mois de juillet et août auprès des plaisanciers dans le cadre de la grande campagne méditerranéenne Écogestes.** L'occasion de rappeler aux utilisateurs de la mer la fragilité de la faune et de la flore de la zone littorale ainsi que des gestes à adopter pour protéger ce patrimoine naturel exceptionnel.

♦ Le 8 septembre, nous étions plus de 70 au bout du quai devant le Santo Sospir pour **notre « soirée mer et amitié »**. Des adhérents et sympathisants heureux de se retrouver pour partager un moment simple de convivialité dans le cadre merveilleux du port de Saint-Jean Cap Ferrat et des trois corniches illuminées. Chansons de mer et de marins ont résonné tard dans cette douce nuit de fin d'été !

♦ Le 22 septembre, c'est dans le cadre magnifique de l'hôtel restaurant « Royal Riviera » que s'est tenu **notre traditionnel dîner de gala**. Cet événement magique ne pourrait avoir lieu sans le fidèle soutien des directeurs des trois grands hôtels du Cap Ferrat (le Royal Riviera, le Grand Hôtel du Cap, et La Voile d'Or), ainsi que de Monsieur Dieterich, maire de Saint-Jean-Cap-Ferrat et de son conseil municipal. Grâce au généreux mécénat de plusieurs artistes qui ont offert certaines de leurs œuvres, la tombola organisée au cours du repas a permis de récolter des fonds au profit de SOS Grand Bleu. A l'occasion de cette soirée d'exception, Monsieur Ulrich Rampp, fondateur de l'«Ulrich Rampp Foundation», a renouvelé son soutien à notre association en nous remettant un chèque de 10 000 €, une somme qui sera intégralement utilisée pour le développement de nos sorties pédagogiques à bord du bateau-école Santo Sospir.

♦ **Notre cycle de conférences, ouvert à tous, a connu un franc succès :**

- Le 17 mars, Frédéric Poydenot, directeur du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) des îles de Lérins et Pays d'Azur nous a appris beaucoup de choses sur **le dioxyde de carbone**. Il a réussi à captiver l'auditoire et à susciter de nombreuses questions sur les gestes simples qu'on peut réaliser au quotidien afin de réduire nos émissions de CO2 !

- Le 16 mai, Christian Gilabert, administrateur de SOS Grand Bleu, a animé une conférence à la médiathèque Louis Nucéra de Nice, sur **les cétacés qui vivent au**

large de nos côtes. L'occasion pour la ville de Nice, partenaire de la charte Pelagos, de sensibiliser le grand public et de faire le point sur les actions en cours afin de mieux protéger les mammifères marins de l'impact des activités humaines.

- Le 9 juin, nous avons organisé une conférence sur **la problématique des micro-plastiques et leur impact sur la faune marine**. Maria-Luisa Pedrotti, chercheur au Laboratoire d'Océanographie de Villefranche-sur-Mer, a brillamment animé cette soirée, et la projection du documentaire de Vincent Perazio « Océans, le mystère plastique » a particulièrement

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (SUITE)

interpellé l'auditoire. En mer, le fractionnement des déchets de plastique en micro-particules est extrêmement nocif pour la vie marine. Les scientifiques qui commencent seulement à étudier ce problème ont bien des raisons d'être inquiets.

- Le 15 septembre, Vincent Kulesza, naturaliste, nous a fait découvrir **les trésors faunistiques et floristiques de l'île Sainte Marguerite**. Cette île, au large de Cannes, constitue un lieu de «halte migratoire» pour de nombreux oiseaux.

- Le 17 novembre, Christian Gilabert a fait partager à nos adhérents et sympathisants sa belle « **Balade naturaliste en Patagonie** ». Cette conférence-diaporama à la fois dépaysante et instructive nous a conduits dans les paysages à couper le souffle de ce bout du monde, des milieux naturels où vit une faune sauvage particulièrement riche mais aussi une flore très particulière avec de nombreuses espèces endémiques à l'aspect étrange.

♦ **Notre navire-école Santo Sospir est notre plus bel outil pédagogique et il est essentiel de l'entretenir.** Après de nombreuses années de bons et loyaux services, **le remplacement du moteur était devenu indispensable.** C'est donc désormais un moteur moderne IVECO, un six cylindres de 135 cv, qui se charge de propulser en souplesse les 19 tonnes de notre beau Santo Sospir. Un moteur plus fiable, plus économe en carburant, moins polluant et plus silencieux, ce qui est important pour déranger le moins possible nos amis les cétacés.

En décembre, c'est **un important chantier de charpenterie qui attendait notre Santo Sospir** : réparation des pavois arrières tribord et bâbord autour des écubiers, pose d'un davier et réfection des bordés « pré-cintres » bâbord et tribord. Tout cela a été rendu possible grâce à l'accueil du chantier naval Monaco Marine de Saint Laurent du Var que nous remercions vivement, et grâce au talent de David et Antonin, charpentiers de marine passionnés par leur beau métier, aidés par nos skippers polyvalents Arnaud et François. Sans l'aide financière de la municipalité Saint-Jeannoise, nous n'aurions pas pu procéder à tous ces importants changements.

♦ **SOS Grand Bleu, lauréat de trois prix !** Au cours de l'année 2017, nous avons concouru dans le cadre de trois appels à projets afin d'obtenir des dotations financières pour accueillir des enfants dans le cadre de

classes de mer à bord du Santo Sospir : la fondation Léa Nature Jardin Bio, la fondation Norsys, et les « *Trophées de l'environnement de la ville de Nice* ». Grâce au travail et au talent de Murielle Oriol, nos trois projets ont tous été retenus ! Les dotations financières obtenues grâce à ces trois succès nous ont permis d'accueillir gracieusement plus de 300 enfants malades, handicapés ou en difficultés sociales issus d'établissements spécialisés et d'associations. Nous sommes particulièrement attachés à ce type d'actions humanitaires, sociales, et pédagogiques, et nous les poursuivrons bien sûr en 2018 !



♦ **Nos sorties en mer pour le "grand public" connaissent toujours un grand succès.** Elles sont aussi, bien sûr l'occasion, à bord de notre navire, de développer les connaissances de nos passagers sur l'environnement marin, sur les différentes espèces de cétacés qui peuplent nos eaux, et de faire passer nos messages de sensibilisation à la protection du milieu marin. Au cours de la saison 2017 nous avons eu la satisfaction de voir notre taux de rencontre des cétacés atteindre pratiquement les 80 %, soit huit sorties "positives" sur dix. Nous avons vu cet été, pour la première fois, des Ziphius, cétacés odontocètes rares et difficiles à observer, champions absolus de l'apnée puisqu'ils peuvent plonger à plus de 2000 mètres de profondeur pour chasser leurs proies. Nous avons observé aussi davantage de tortues marines que les années précédentes et fait une rencontre absolument magnifique et rare : de grandes raies appelées "Diables de mer", les seules raies de ce genre présentes en Méditerranée. La vie marine ne cesse de nous émerveiller, protégeons ces merveilles du vivant !

Au total, en 2017 nous avons accueilli 3828 personnes à bord de notre navire pour les sorties en mer et 1330 personnes pour les ateliers, animations à terre, conférences à l'extérieur et opérations de sensibilisation. Il faut y ajouter les 385 personnes qui ont participé à nos conférences et à nos sorties adhérents, soit un total de 5543 participants qui ont bénéficié de notre démarche permanente de sensibilisation à la protection de l'environnement marin !

Rapport financier – Exercice 2017

SOS GRAND BLEU
06230 SAINT JEAN CAP FERRAT

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2017 12	31/12/2016 12	Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES	24 590	34 896	10 296	-29,51
70701000 REPAS GALA	7 330	13 644	6 314	-46,28
70703000 VENTES AUX ADHERENTS	17 260	21 242	3 982	-18,75
PRODUCTION VENDUE DE BIENS ET SERVICES	51 754	48 920	2 833	5,79
70601100 JEUNESSE ET SPORTS	51 754	48 920	2 833	5,79
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	97 900	77 900	20 000	25,67
74000100 SUBVENTIONS DES COMMUNES	80 000	60 000	20 000	33,33
74003000 SUBVENTION DEPARTEMENT	12 000	12 000		
74006000 SUBVENTIONS METROPOLE NICE C.A.	5 900	5 900		
COLLECTES	100 437	77 520	22 917	29,56
75400000 DONS DIVERS	36 190	17 180	19 010	110,65
75400300 DONS REPAS GALA	1 110	1 630	520	-31,90
75401000 COTISATIONS ADHESION	63 136	58 710	4 426	7,54
AUTRES PRODUITS	6	5	1	19,53
75800000 PRODUITS DIV.GEST.COURANT	6	5	1	19,53
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	274 686	239 231	35 455	14,82
ACHATS DE MARCHANDISES	18 063	16 403	1 659	10,12
60710000 ACHATS DIVERS	11 297	6 428	4 869	75,74
60711000 FRAIS ORGANIS.GALAS.	6 766	9 975	3 210	-32,18
VARIATION DE STOCK (MARCHANDISES)	1 845	1 268	576	45,45
60370000 VARIATION STOCK MSES	1 845	1 268	576	45,45
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	78 351	41 656	36 695	88,09
60502000 TRAVAUX IMPRIMEURS DIVERS	3 736	4 129	393	-9,52
60611000 FOURN.NON STOCK.(ELECT.)	1 478	454	1 025	225,92
60612000 FOURN.NON STOCK.(EAU)	71	58	13	23,26
60614100 ESSENCE BATEAU	6 382	4 862	1 520	31,27
60614200 GAZOIL PARTNER	624	520	104	20,01
60630000 FOURN.ENTRET.&PETIT EQUIP	3 164	2 542	622	24,46
60640000 FOURNITUR.ADMINISTRATIVES	93	472	380	-80,41
60680000 SERVICES EXTERIEURS DIVER	319		319	
61220000 BNP LEASE PHOTOCOPIEUR	1 791	1 791		
61350000 LOCATIONS MOBILIERES	1 489	1 709	220	-12,88
61351000 NEOPOST MACHINE A TIMBRE	337	642	305	-47,46
61552000 ENTRETIEN SANTO SOSPIR	26 478	3 089	23 389	757,11
61552200 ENTRETIEN VOITURE	907	1 110	203	-18,26
61560000 MAINTENANCE	2 684	135	2 549	NS
61600000 ASSURANCES ASSOCIATION	2 795	1 528	1 266	82,86
61610000 ASSURANCE BATEAUX	2 922	2 222	700	31,48
61620000 ASSURANCE VOITURE	990	655	334	51,03
61810000 DOCUMENTATION GENERALE	431	451	20	-4,42
61811000 HERBERGEMENT SITE INTERNET	252	240	12	4,93
62260000 HONORAIRES COMPTABLES	4 703	3 623	1 080	29,81
62263000 HONORAIRES JURIDIQUES	9 500	2 400	7 100	295,83
62310000 PUBLICITE	731	1 244	513	-41,22
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	770	1 825	1 056	-57,84
62570000 RECEPTIONS	778	813	35	-4,26
62600000 FRAIS POSTAUX	3 158	3 507	350	-9,97

Dossier N° 070473 en Euros. Cabinet Patrice Mineto

GRAND BLEU
30 SAINT JEAN CAP FERRAT

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2017 12	31/12/2016 12	Euros	%
62610000 SFR	256	468	212	-45,35
62630000 FREE TELECOM	1 158	709	449	63,39
62750000 SERVICES BANCAIRES	230	221	9	4,01
62810000 COTISATIONS DIVERSES	30	154	124	-80,52
62811000 BOITE POSTALE LOCATION	95	83	12	14,49
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	6 966	2 648	4 318	163,08
63300000 FORMATION PROFESSIONNELLE	4 585	2 094	2 491	118,96
63512000 TAXES FONCIERES	546	554	8	-1,44
63513000 TAXE SUR LES SALAIRES	1 835		1 835	
SALAIRES ET TRAITEMENTS	106 955	78 905	28 050	35,55
64110000 SALAIRES APPOINTEMENTS	106 692		106 692	
64110100 SALAIRES GUILIARD		24 712	24 712	100,00
64110600 SALAIRES ORIOU		24 953	24 953	100,00
64110900 SALAIRES GUNTZ		24 619	24 619	100,00
64111700 SALAIRES POLITO		4 620	4 620	100,00
64120000 CONGES PAYES	263		263	
CHARGES SOCIALES	41 168	66 379	25 212	-37,98
64510000 URSSAF	32 576	52 690	20 104	-38,16
64515000 HUMANIS RETRAITE	7 701	12 386	4 685	-37,83
64516000 IONIS PREVOYANCE	542	998	446	-45,14
64541000 AMETRA 08	263	325	62	-19,19
64580000 COTISATIONS AUTRES ORGANISMES	86		86	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	8 868	8 820	48	0,55
68112000 DOT.AMORT.IMMO.CORPOR.	8 868	8 820	48	0,55
AUTRES CHARGES	5		5	
65800000 CHARGES GESTION COURANTES	5		5	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	262 220	216 079	46 140	21,35
SULTAT D'EXPLOITATION	12 466	23 152	10 685	-46,15
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES		364	364	100,00
76800200 INTERET LIVRET BPCA		364	364	100,00
76800300 INTERET LIVRET B		0	0	100,00
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS		364	364	100,00
SULTAT FINANCIER		364	364	100,00
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	12 466	23 516	11 049	-46,99
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	1 000		1 000	
67100000 PENALITES ET AMENDES	1 000		1 000	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000		1 000	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 000		1 000	

Dossier N° 070473 en Euros. Cabinet Patrice Mineto

SOS GRAND BLEU
06230 SAINT JEAN CAP FERRAT

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2017 12	31/12/2016 12	Euros	%
TOTAL PRODUITS	274 686	239 595	35 091	14,65
TOTAL DES CHARGES	263 220	216 079	47 140	21,82
SOLDE INTERMEDIAIRE	11 466	23 516	12 049	-51,24
EXCEDENTS OU DEFICITS	11 466	23 516	12 049	-51,24

Une vie consacrée à la Grande Bleue

Une aventure se termine, une autre commence

Vingt-neuf années de bons et loyaux services au service de SOS Grand Bleu se sont terminées en cette soirée du 16 mars, lors de l'assemblée générale de l'association.

Certains d'entre vous le savent : chaque année depuis trois ans, je passe plusieurs mois sur cette île merveilleuse qu'est Madagascar. Cela ne me permet plus d'assumer mes fonctions bénévoles de Directeur et de Trésorier de l'association, et j'ai donc donné ma démission lors de cette assemblée générale.

A 72 ans, il était temps que je profite enfin de ma retraite, ce que je ne pouvais plus faire avec la charge de travail que me conféraient mes responsabilités au sein de l'association, même si la tâche était très gratifiante. J'ai donc décidé de « passer la main »... et de passer encore plus de temps à Madagascar. Mais je ne vais pas rester inactif, loin s'en faut ! En effet je me suis engagé là-bas en tant qu'expert dans un programme financé par l'Union Européenne et la Commission de l'Océan Indien : « *Valorisation de la migration des baleines à bosse le long des côtes malgaches pendant l'hiver austral* ».



Ce programme vise à développer des actions en lien avec l'écotourisme baleinier, l'éducation à l'environnement, le développement communautaire, ainsi que la science participative sur les mammifères marins. Le projet s'applique dans quatre zones côtières malgaches fréquentées par les baleines à bosse, à savoir Sainte Marie, Fort-Dauphin, Tuléar et Majunga, la ville où je vais m'installer.

L'objectif global est de renforcer les activités socio-économiques, pédagogiques et scientifiques auprès des communautés locales bénéficiaires, de manière à favoriser le développement durable en général et surtout d'accompagner le développement de l'activité d'observation des baleines et dauphins d'une manière responsable, dans le respect des animaux et de la législation en vigueur à Madagascar.

La première étape porte sur la formation des guides locaux et la sensibilisation des usagers de la mer à l'encadrement des observations responsables des cétacés ainsi que des requins baleines, par l'application du code de bonne conduite. Oui, car il y a déjà un code de bonne conduite à Madagascar !

En 2017, la première phase du programme a déjà permis de sensibiliser 28 pêcheurs locaux et de certifier 23 guides spécialisés.

Avec l'expérience que j'ai acquise pendant vingt-cinq ans d'observation des cétacés en Méditerranée, je pense pouvoir être de bon conseil dans ce programme ambitieux mais surtout fondamentalement utile dans ce pays en développement qu'est Madagascar, un pays très pauvre où le pouvoir d'achat n'est que d'un euro par habitant et par jour !



Dans ce contexte, il est tout à fait logique et souhaitable que chaque emploi créé profite directement à la population locale et non aux opérateurs étrangers... tel que l'opérateur du bateau Annett qui chaque année quitte sa base de Mandelieu-la-Napoule pour venir sévir en toute illégalité à Nosy Bé en proposant aux touristes la nage avec les dauphins, une pratique pourtant interdite par la loi malgache.

Jean Pierre Sidois - Président d'honneur
(ex-directeur de SOS Grand Bleu)



La voile latine du Santo Sospir

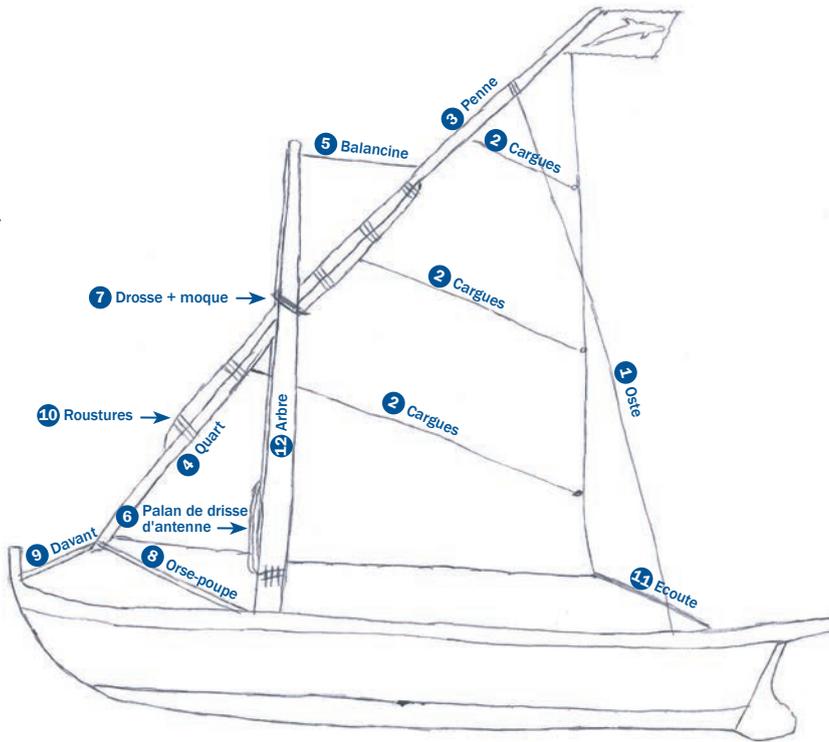
Née il y a plus de mille ans, la voile latine a été utilisée sur tous types d'embarcations, depuis les modestes pointus que l'on voit encore dans nos ports de la Côte d'Azur, jusqu'à des navires de plusieurs dizaines de mètres à trois mâts. Les premières représentations de navires à voiles latines semblent remonter au 6^{ème} siècle, et de manière formelle au 9^{ème} siècle.

Contrairement à ce que son nom laisse supposer, la voile latine ne doit rien à l'empire romain car elle lui est largement postérieure. Plusieurs théories s'opposent sur l'origine de ce nom, mais la plus vraisemblable viendrait de l'italien ancien "*vela alla trina*" qu'on pourrait traduire par "voile triangulaire".

Le gréement de Santo Sospir est composé d'un mât court et fort, appelé **arbre**, et d'une vergue appelée **antenne**

(3+4). L'antenne, longue et mince, qui croise l'arbre (12) en oblique est composée généralement de deux parties qui sont liées entre elles par des « roustures » (10) cordages dans lesquels nous avons coincé des cales sur Santo Sospir, ce qui nous permet de grimper le long de l'antenne. Ces deux pièces sont nommées le **penne** (3) et le **quart** (4, parfois écrit « car »). Ce dernier, qui constitue la partie inférieure sur laquelle s'exercent les forces les plus importantes, doit être rigide et solide, alors que le penne doit allier légèreté et souplesse, (une expression dit « quart de fer et penne de plume »). L'antenne est maintenue contre le mât par la **drosse** (7), qui est une boucle coulissante composée d'un fort bout à l'extrémité duquel est fixé un anneau de bois (moque) et dans lequel le bout passe après avoir embrassé l'antenne et le mât. La drosse est souquée ferme sur un taquet, et même doublée sur

Croquis : © Arnaud Guillard.



Santo Sospir ! La tenue de l'antenne est notre principale préoccupation lorsque le temps se gâte : nous avons déjà cassé deux drosses et un quart en quatorze ans, c'est bien assez et nous avons donc désormais doublé toutes les sécurités...

L'antenne descend jusqu'à l'avant du bateau, où elle est fixée par deux palans. Un premier palan frappé vers l'étrave : « **davant** » (9), et l'autre frappé vers l'arrière, souvent devant le mât : « **orse-poupe** » (8). Dans le cas particulier de Santo Sospir, nos palans sont frappés à l'avant tribord et bâbord, tandis que l'extrémité haute de l'antenne comporte des « **ostes** » (1) frappées à l'arrière tribord et bâbord. L'ensemble de ces quatre manœuvres, auxquelles s'ajoute la balancine, nous permet d'orienter le plan de voilure dans les trois dimensions.

Autre particularité de Santo Sospir, l'antenne reste le plus souvent à poste car elle est trop lourde et encombrante pour être hissée et affalée à chaque sortie. Nous avons donc installé des cordages qui nous permettent de ferler (ramener) la voile contre l'antenne : ce sont des « **cargues** » (2).

Il n'y a pas de bôme. Le principal avantage de la voile latine par comparaison avec des voiles carrées ou à bôme est de pouvoir, en actionnant le quart via les palans, fonctionner en trois dimensions et en particulier se mettre par vent arrière perpendiculaire à la marche du navire.

Principal problème du gréement latin en termes de performance : lorsque l'antenne se trouve au vent, la voile est plaquée contre le mât, et son rendement est alors moindre.

Au virement de bord, il faudrait donc changer l'antenne de côté par rapport au mât pour éviter la déformation de la voile et conserver un bon rendement. Dans les faits, il est très difficile, voire impossible de changer l'antenne de côté lors d'un virement de bord à cause de son encombrement et de son poids. Cependant cette manœuvre de changement de côté appelée "gambillage" est pratiquée sur les petites embarcations inférieures à 10 mètres.

La voile latine est le gréement traditionnel du pourtour méditerranéen : il arme la barquette marseillaise, la barque catalane, le caïque, le chébec, le boutre, la felouque, le pointu et la tartane. C'est aussi le premier gréement des caravelles qui sont parties faire les grandes découvertes maritimes. Ainsi, les navires avec lesquels Christophe Colomb découvrit les Amériques portaient des voiles latines.

La taille de l'antenne étant limitée par le poids des bois utilisés, ce seront les voiles carrées qui armeront les bateaux plus grands et qui rendront la navigation plus sûre. Bien que la forme des carènes des navires utilisateurs de la voile

CULTURE

latine n'ait été guère favorable à la navigation au près, l'efficacité de la voile latine pour remonter le vent n'a pas été égalée avant l'invention des gréements modernes de type Marconi.

Une belle démonstration valant mieux qu'un long discours, nous vous invitons à venir vérifier tout cela de visu lors d'une de nos sorties... et vous serez les bienvenus pour nous donner un coup de main !

Sorties en mer à bord du Santo Sospir

C'est le moment de réserver votre place à bord du Santo Sospir afin de partir à la rencontre des cétacés qui peuplent le Sanctuaire Pelagos. Reprise des sorties : le samedi 14 avril (tous les week-ends, jours fériés et vacances scolaires). Réservations par téléphone au 04 93 76 17 61 ou par mail à : gb@sosgrandbleu.asso.fr.



ACTUALITÉS

Zoom sur Patrice Garziglia



Chaleureuses félicitations à Patrice Garziglia qui a reçu le 20 février à Beaulieu-sur-Mer la médaille de Chevalier de l'Ordre du Mérite Maritime. Cette distinction honorifique récompense la valeur professionnelle et morale des gens de mer qui se sont particulièrement distingués par leur action pour le développement et le rayonnement des activités maritimes. Sa décoration lui a été remise par Monsieur Dominique Dubois, administrateur des Affaires Maritimes, en présence de Monsieur Gérard Siguier, Président départemental de l'Ordre du Mérite Maritime.

Patrice Garziglia, patron de la Sté Mediterranean Sport Fishing, est un ami de longue date de SOS Grand Bleu. C'est un marin dont la passion s'inscrit dans la lignée d'une authentique famille de pêcheurs et marins berlu-gans depuis le 17ème siècle. «Alors voilà : j'ai la mer dans la peau», dit-il...

Au sein d'une profession parfois controversée, Patrice Garziglia se distingue par sa démarche de promotion d'une pêche sportive qui respecte la nature et la vie marine, à la pointe des nouvelles techniques et tendances de pêche

sportive en «No kill» et «Totale relâche». Complètement révolté par la pêche industrielle qui dévaste les mers et les océans, il a eu très tôt l'intelligence de faire évoluer son métier vers des pratiques qu'on qualifie aujourd'hui d'éco-responsables.

Avec son bateau "Papeete II" au départ du port de Beaulieu, Patrice Garziglia est aussi un opérateur de «whale watching», et à ce titre il est en parfaite convergence avec notre conception d'une approche éthique et responsable des mammifères marins, dans le respect total du Code de bonne conduite du Sanctuaire Pelagos. Premier opérateur des Alpes-Maritimes à obtenir le label « High Quality Whale Watching », unique certification d'État garantissant une observation respectueuse et responsable des animaux marins, une véritable «excellence environnementale», il n'hésite pas à en assurer la promotion à nos côtés. Patrice Garziglia possède aussi une fibre artistique et créative. Élève des "Beaux-arts" (Villa Arson) dans sa jeunesse, il est dessinateur, peintre et photographe de talent à ses heures. Il est l'un des promoteurs de l'association Nereus-Arts, créée à Beaulieu en 2016, qui organise des événements artistiques et culturels d'envergure internationale pour sensibiliser le grand public à la défense de l'environnement et à la préservation des grands sites naturels du littoral méditerranéen. Il a publié en 2010 un magnifique ouvrage aux éditions Giletta "Grands mammifères marins du littoral méditerranéen occidental", un beau livre grand format illustré par de somptueuses photographies de ses plus belles rencontres avec les grands cétacés.

Alors, un grand bravo et de chaleureuses félicitations de toute l'équipe SOS Grand Bleu, cher Patrice !

Quoi de plus beau et de plus vrai te concernant que ces deux mots : « Mérite Maritime » !

Zoom sur Laura Ceyrac - « OCEAN IS MY HOME »

Laura Ceyrac est une jeune femme, amie de SOS Grand Bleu. Nous avons souhaité mettre en lumière son parcours inspirant pour tant de jeunes gens qui souhaitent faire de leurs rêves un métier. Outre sa passion scientifique remarquable, Laura a aussi un joli talent pour la peinture (marine, bien sûr !). Nous lui disons tout simplement « Bravo Laura » !



Laura écoute les baleines...

« Je m'appelle Laura Ceyrac, j'ai 30 ans, je suis biologiste marin et j'étudie l'impact anthropique sur les cétacés depuis 5 ans.

Après une licence en biologie, l'appel des océans étant le plus fort, j'ai poursuivi par un Master 1 en biologie marine au Canada. L'aventure a commencé sur le Saint Laurent lors de ma première rencontre avec une baleine à bosse.

C'est là, en mer, avec elle que je me suis sentie à ma place : l'océan était devenu ma maison. Je n'avais plus qu'une idée en tête : connaître et protéger les cétacés. Dès la fin de mon année universitaire, j'ai travaillé bénévolement au sein d'une station de recherche au Québec pour me former sur les cétacés et faire mes premiers pas sur le terrain. J'ai continué mon parcours en Master 2 par un stage en laboratoire sur la génétique des dauphins tropicaux de l'Océan Indien.

Fraîchement diplômée, je me suis intéressée à l'impact que pouvaient avoir les projets pétroliers, le trafic maritime et les grands projets d'aménagement littoraux sur la faune marine.

J'ai alors passé mes certifications d'observateur mammifères marins (MMO) et d'opérateur en acoustique passive (PAM) en Grande Bretagne. Ma première mission professionnelle comme MMO a été sur une plateforme pétrolière en Guyane. J'ai continué en tant qu'assistante de recherche à Hawaii, puis en Écosse où j'ai travaillé sur l'impact du trafic maritime sur les dauphins.

L'étape suivante m'a entraînée à l'île de la Réunion où je vis actuellement, dans le cadre d'une assistance à maîtrise d'ouvrage sur un projet d'aménagement littoral de grande ampleur. J'ai alors travaillé sur le suivi des populations de cétacés par observation aérienne depuis un ULM, mais aussi sur l'eau en bateau et sous l'eau grâce à des hydrophones. En parallèle, afin d'élargir mes compétences, j'ai embarqué comme MMO / PAM sur trois campagnes de sismique scientifique pour l'Ifremer en Nouvelle-Calédonie et au Mozambique.

Aujourd'hui, au sein de l'association Globice (Groupement Local d'Observation et d'Identification des CÉtacés), je suis en charge du suivi des projets d'aménagement marin et j'analyse les chants des baleines à bosse à l'aide d'hydrophones, afin d'étudier leur fréquentation des eaux réunionnaises.

Parce que les rêves donnent du travail, la prochaine étape, après ce parcours atypique et passionnant, sera un doctorat sur le développement de nouvelles mesures de protection de ces géants des mers, piliers de la santé de nos océans. « *If you have a dream, no excuses, just do it !* »



"Plage", par Laura Ceyrac.

Hommage à Nicole Aussedat



Nicole Aussedat (en rose) avec Michèle Rivasi (députée européenne) à bord de notre navire-école Santo Sospir.

C'est avec une immense tristesse que nous avons appris le décès brutal de notre amie Nicole Aussedat le 5 mars à Paris, à l'âge de 63 ans.

Nicole était une grande dame inlassablement engagée dans tous les combats pour la protection des océans et notamment la lutte contre la surpêche. Au début de sa carrière, elle avait navigué autour du monde et s'était installée à Saint-Barthélemy où elle avait mené une formidable campagne aboutissant à la création du Parc naturel marin de l'île.

Nicole Aussedat est ensuite retournée en France où elle a su mobiliser des partenaires de diverses ONG pour lutter contre le commerce des ailerons de requins en Europe et promouvoir la création de vastes aires marines protégées.

Nous avons travaillé à ses côtés dans le cadre de la coalition européenne "Océan 2012", dont elle était la coordinatrice pour la France. Elle nous a beaucoup appris sur les arcanes des négociations européennes et nous avons eu l'honneur de l'accompagner au Parlement Européen en octobre 2013 pour convaincre un maximum d'eurodéputés d'influer positivement sur la réforme de la politique européenne de la pêche.

Nicole Aussedat était une femme passionnée, respectée par ses pairs, jamais en colère avec sa voix douce mais qui ne lâchait jamais rien. Elle savait transmettre son énergie à ses partenaires dans toutes les circonstances. Ces dernières années elle travaillait au sein de la fondation internationale "Pew Ocean Legacy" dont elle était la représentante en France.

Nicole, tu étais "une belle personne", tu resteras dans nos pensées et dans nos cœurs.

In memoriam... R.I.P. Brian Rowbottom



La vie est faite de joies et de peines, et il en va de même à SOS Grand Bleu. Lors de notre assemblée générale nous avons rendu un hom-

mage attristé à notre ami Brian Rowbottom qui nous a quittés le 2 octobre 2017, à l'âge de 68 ans.

Brian était un fidèle adhérent de notre association. Citoyen Écossais portant haut l'honneur de ses origines, il avait fait une belle carrière dans le domaine de l'ingénierie électrique sur de nombreux grands chantiers dans le monde, avant de s'installer à Saint-Jean-Cap-Ferrat avec son épouse Anne.

Très vite, leur convivialité en a fait des figures familières du village, et au cours de leurs promenades ils n'ont pas tardé à découvrir notre association dont ils sont devenus des membres actifs, particulièrement motivés par nos actions.

Nous garderons de notre ami Brian le souvenir des sorties en mer où il aimait tenir la barre du Santo Sospir, un œil sur le compas pour garder le cap. Nous n'oublierons pas son soutien permanent, sa présence lors de nos conférences et ses propos engagés à nos côtés pour la protection de l'environnement marin. Nous n'oublierons jamais, non plus, son humour "so scottish", ses formules imagées et la force de caractère qui émanait à l'évidence de sa personnalité si attachante.

Le Conseil d'administration de SOS Grand Bleu salue sa mémoire et renouvelle auprès de son épouse Anne des condoléances marines attristées.

A la rencontre de la Méditerranée

Ce mardi 20 février sur la plage de Carras à Nice, un groupe de collégiens est en action. Ils nettoient la plage de ses déchets multiples, allant du pneu au bouchon de plastique en passant par des mégots, des vêtements, des morceaux de fer et autres objets divers, tels que peignes, bijoux. L'association SOS Grand Bleu est à leurs côtés, ainsi que leurs enseignants, M. Xavier Valladon, professeur d'éducation physique et sportive et Mme Nathalie Pezzei, professeur de français.

Dans cette classe, on s'entend bien ! Après avoir procédé par équipes de cinq à la récolte et à l'identification des déchets en dressant une liste écrite, les élèves répondent au questionnaire-clé de cette sortie : Combien de temps met le plastique pour se dégrader ? Qu'est-ce qu'un matériau biodégradable ? Quelle incidence notre pollution des plages a-t-elle sur la mer ? Qu'est-ce que le recyclage des déchets ? Que risquent les grands mammifères marins dans une mer polluée ?

protéger la mer dans son autocollant dessiné pendant les derniers congés scolaires. Ils ont écrit :-

- « *La mer, c'est la vie* » (Mohamed 12 ans)

- « *Sauvons la Planète et demain leur appartiendra de peser sur les choix à venir.* » (Amir Parsa 11 ans)

Au mois de mai, nous irons à bord du Santo Sospir faire une excursion en Méditerranée à la rencontre des cétacés, et ces collégiens vivront encore une expérience merveilleuse offerte par SOS Grand Bleu.

Nathalie Pezzei

Professeur de français
au collège Raoul Dufy



C'est une sortie écologique organisée dans le cadre d'un projet intitulé « Méditerranée », conçu spécialement pour cette classe si particulière du collège Raoul Dufy. Elle accueille des élèves venant des quatre coins du monde qui apprennent le français et sont insérés progressivement dans toutes les matières enseignées au collège. Cette communauté va de l'Iran aux Philippines, en passant par le Brésil, le Tchad, le Maroc, la Tunisie, l'Espagne, le Portugal, l'Italie, la Roumanie et l'Ukraine.

Les réponses que ces élèves apportent nous révèlent leur prise de conscience des problèmes.

Après avoir déjeuné, nous retournons en classe où Murielle Oriol, chargée de mission à SOS Grand Bleu, a préparé une conférence illustrée. Cette approche du terrain le matin a donné tout son impact à l'exposé de l'après-midi et à la conclusion de cette mémorable journée. Le message a été pleinement reçu. Chaque élève a créé sa formule pour

Inquiétants échouages de *Ziphius* durant l'hiver

La Baleine-à-bec de Cuvier *Ziphius cavirostris* est certainement le cétacé le moins bien connu et le plus difficile à observer parmi les espèces qui forment le peuplement régulier de la Méditerranée nord-occidentale. Sa difficulté d'observation est due à ses incroyables capacités de plongée : des études en Californie ont montré que les *Ziphius* plongeaient régulièrement à 3000 m de profondeur au cours d'apnées de plus de deux heures... Du fait de leur comportement en surface très peu démonstratif, et généralement de leur manque de curiosité vis à vis des bateaux, la détection des *Ziphius* relève essentiellement du facteur chance : si vous voguez à 4 nœuds, ce qui est très lent, et qu'un *Ziphius* plonge sur votre trajectoire à 7 km en avant de vous (largement hors de portée visuelle), il ressortira de sa plongée plus de 8 km derrière vous, en admettant qu'il ressorte au même point (ce qui n'est pas le cas avec cette espèce).

On sait donc peu de choses sur l'espèce, si ce n'est qu'elle est présente chez nous dans les grands canyons sous-marins du Golfe du Lion et de la Côte d'Azur, avec une seule population bien étudiée dans le Golfe d'Imperia, près de Gênes, où une centaine d'individus ont été photo-identifiés. Les échouages de l'espèce sont donc rares, et suivis de près. Les derniers échouages avaient eu lieu en Corse en 2012 et 2013, avec trois échouages curieusement concentrés sur moins de 20 km de littoral dans la région d'Aléria (Corse-du-Sud), en 13 mois. Sur le continent, la dernière donnée d'échouage d'un adulte remontait à 2009.



Ziphius échoué à Ramatuelle, 8 janvier 2018.

La vague d'échouage que nous venons de connaître est donc assez inquiétante. Fin mai 2017, Patrice Garziglia, opérateur de whale-watching labellisé et organisateur de sorties de pêche, a trouvé un cadavre de *Ziphius* au large de Beaulieu-sur-Mer (Alpes-Maritimes). Cela pouvait être considéré comme statistiquement normal. Mais durant cet hiver, les choses ont pris une toute autre tournure. Le 24 novembre 2017, un cadavre putréfié s'échouait à Saint-Raphaël (Var). Le 22 décembre, nos collègues italiens signalaient un échouage en Toscane, pour lequel ils mettaient en évidence une atteinte par le morbillivirus. Le 8 janvier, un nouveau cadavre assez frais à Rama-

tuelle (Var), puis le 11 janvier, un double événement à Cassis (Bouches-du-Rhône) : une femelle morte depuis peu flottait devant le port, tandis qu'un mâle un peu plus petit (4m85 quand même) s'était réfugié, désorienté, dans le port. Nous avons réussi avec les pompiers du département à faire sortir ce mâle du port, ce qui fût une expérience extraordinaire. Il a finalement suffi de miser sur la confiance naturelle de cet individu envers le plongeur qui avait passé deux heures dans l'eau auprès de lui, pour qu'il se laisse guider vers la sortie (et quand on voit la différence de taille et de poids entre le cétacé et l'homme, on comprend que l'action du sauveteur se limitait à exercer une pression rassurante derrière l'épaule du *Ziphius* pour l'inciter à aller de l'avant, et à interposer une embarcation lorsqu'il a hésité à sortir du port). Une fois en eau libre, les plongeurs l'ont vu s'enfoncer progressivement par deux puissantes ondulations de la caudale, et disparaître calmement dans le bleu. Comme il se doit avec un *Ziphius*, on ne l'a pas vu réapparaître en surface par la suite.



Cassis, 11 janvier 2018 : après trois heures d'efforts, les plongeurs sauveteurs des sapeurs-pompiers des Bouches-du-Rhône parviennent à accompagner doucement le mâle *Ziphius* vers la sortie du port.

La femelle a été autopsiée le lendemain par une équipe de bénévoles du Réseau National Échouages, dont plusieurs vétérinaires. La même mobilisation extraordinaire avait été obtenue pour les *Ziphius* de Saint-Raphaël et Ramatuelle, mais ici, l'état de fraîcheur du cadavre a permis d'aller plus loin dans les investigations. Les analyses des prélèvements effectués ne sont pas encore terminées, et nous ne pouvons donc conclure pour l'instant. On se contentera de remarquer que de nombreuses bulles de gaz ont été observées dans différents secteurs du corps, gros vaisseaux abdominaux, coronariens, capsule rénale... Ce phénomène est généralement lié à un accident de décompression, provoqué par une remontée anormalement rapide d'animaux en proie à une panique intense alors qu'ils sont en plongée. Il manque les rapports définitifs des anatomo-pathologistes pour conclure définitivement.

Reste à savoir ce qui a pu provoquer une telle panique. On sait que les Baleines-à-bec sont les animaux les plus sensibles à l'exposition à un bruit acoustique sous-marin

ACTUALITÉS (SUITE)

intense. Des échouages multiples de ce genre ont été répertoriés dans le monde et mis en relation avec des manœuvres militaires impliquant l'utilisation de sonars de moyenne fréquence (MFA), ou bien des explosions sous-marines, ou encore des canons à air comprimé utilisés dans la prospection géologique (sismologie fondamentale ou recherche pétrolière). Officiellement, rien de tout cela durant la période considérée, et pourtant des enregistrements de puissants sonars ont été faits le lendemain de l'échouage dans le secteur des îles de Marseille, juste à côté de Cassis.

Quel avenir pour les baleines-à-bec ? Il y aura encore et encore des émissions de sonars puissants, dans une Méditerranée que les pouvoirs politiques jugent de moins en moins sûre. Il y aura des campagnes de prospection sismique, et si ce n'est plus pour le pétrole chez nous, ce sera pour une meilleure connaissance de risques sismiques (est-ce bien fondamental de prouver qu'il y a un risque sismique dans une région où les trem-

blements de terre sont réguliers, comme la zone Mercantour - Italie du Nord ?). Des campagnes menées par des équipes étrangères peuvent être, semble-t-il, légalement autorisées sans que Pelagos soit seulement au courant, et sans avoir à demander l'avis de la Préfecture Maritime de la Méditerranée. Certes, un protocole de mitigation est désormais mis en place pour atténuer le risque, avec des observateurs visuels et acoustiques à bord pour stopper les tirs de canon à air comprimé dès qu'un cétacé est observé entrant dans la zone. Mais il y a de nombreuses failles dans ce système de veille, et la puissance des tirs utilisés est définie sur des seuils de tolérance considérés aujourd'hui comme obsolètes. Nous en sommes réduits à attendre, et espérer qu'il n'y aura pas de dégâts dans les populations de cétacés. Sinon, notre colère sera grande.

Frank Dhermain et Franck Dupraz
(GECM / Réseau National Échouages)

AGENDA 2018

(sous réserve de modifications éventuelles)

Cycle de conférences 2018 (salle Chaplin)

Médiathèque de Saint-Jean-Cap-Ferrat.
Rens. : 04 93 76 17 61



Les cétacés au large de nos côtes

Christian Gilibert
Administrateur de SOS Grand Bleu
Vendredi 27 avril 2018 à 20h



Le tourisme et la mer

Jean-Pierre Lozato-Giotart
Géographe
Vendredi 25 mai 2018 à 20h



La flore du littoral rocheux des Alpes-Maritimes

Marc Bottin
Botaniste
Vendredi 14 septembre 2018 à 20h

Sorties Adhérents 2018



Sorties les 3 Caps sur le Santo Sospir

Mercredi 2 mai 2018
de 9h à 12h ou de 14h à 17h
Rendez-vous devant le bateau



Sortie botanique sur le Cap de Nice

Samedi 2 juin 2018
de 9h30 à 12h30
Rendez-vous Parc Vigier, Nice



Visite du centre de tri SMED

Mercredi 19 septembre 2018
de 14h à 15h
Rendez-vous Z.I. des Tourrades, Cannes



Sorties les 3 Caps sur le Santo Sospir

Mercredi 3 octobre 2018
de 9h à 12h ou de 14h à 17h
Rendez-vous devant le bateau



Visite de la station d'épuration Haliotis

Mercredi 17 octobre 2018
de 14h à 15h30
Rendez-vous 333 Prom. des Anglais, Nice

